

Fresque végétale

La première fresque végétale au monde vient d'être implantée à Lyon, sur les murs de la Clinique Saint-Charles, dans le 1^{er} arrondissement. Les explications de Gilbert Coudène, le chef de projet à la Cité de la Création.

“Lyon est la capitale des murs peints en Europe. Nous voulions donc perpétuer cette tradition et trouver des idées nouvelles pour notre 500^e œuvre. Dans cette fresque de 650 m², on propose de la végétation verticale avec des plantes odorantes comme le jasmin ou du chèvrefeuille à hauteur des passants, des plantes qui attirent les oiseaux un peu plus haut, et enfin des plantes dont le pollen plaît aux abeilles au sommet. On a également reproduit en peinture trois photos de Yann-Arthus Bertrand, symbolisant des paysages d'Argentine et du Mali. Le tout est éclairé par des abat-jours qui donnent l'impression d'être dans un salon. Quand le parc, situé à l'arrière, sera fleuri et que les plantes auront poussé, on verra la pleine mesure de cette œuvre qui a coûté 300 000 euros, dont 100 000 pris en charge par la Ville”.



© LAURENT CIFRIANI / ALPACA

“INACCEPTABLE”

Les pompiers du Rhône ont fait grève en décembre. Un mouvement qu'ils pourraient reconduire en janvier. Les explications de Rémy Chabbouh, représentant syndical Sud du SDIS 69.

“ Pourquoi avez-vous fait grève ?

Rémy Chabbouh : On proteste parce que des mesures inacceptables ont été prises par le directeur du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône, Serge Delaigue et par le président du Conseil d'administration, Michel Mercier. Par exemple, le temps de départ en intervention est passé désormais de six à dix minutes pour un pompier volontaire.

Ça change quoi ?

Avant, un pompier volontaire habitant à sept minutes de la caserne en voiture ne pouvait pas être appelé, maintenant c'est le cas. Ce qui ralentit forcément l'intervention. Sachant qu'il faut se rendre sur le lieu de l'incendie après.

1 à 4 minutes, ce n'est pas très grave !

Dans notre métier, chaque minute compte ! L'exemple typique, c'est la crise cardiaque. On met la vie des usagers en danger, mais aussi celle des pompiers. Un feu qui a eu le temps de se propager pendant trois minutes de plus peut être très dangereux. Il y a un manque de pompiers volontaires, parce que des centres d'interventions ont été fermés, comme celui de Décines, mais élargir la zone

d'intervention n'est peut-être pas la meilleure solution.

En fait, vous êtes remontés contre les pompiers volontaires !

Pas du tout, mais on ne comprend pas la suppression de 3 postes de pompiers professionnels qui ont une technicité spécifique : risque nucléaire, risque chimique, sauvetage... pour être remplacés par des volontaires. La formation n'est pas la même. Et c'est vrai, ça pose problème d'être commandés parfois par des volontaires, alors que nous, c'est notre métier.

Pourquoi vous avez arrêté votre grève ?

Parce que Michel Mercier s'est engagé à nous recevoir en janvier. Mais on a déposé un préavis de grève pour le 3 janvier, donc la grève peut très bien recommencer. Quand on a déposé notre premier préavis de grève par exemple, Michel Mercier ne nous a jamais donné la possibilité de discuter avec lui, alors que c'est la loi.

Quand vous êtes en grève, vous n'intervenez plus ?

Bien sûr que si ! Les sapeurs pompiers sont réquisitionnés. Souvent, il y a juste marqué “en grève” sur nos engins. Si- non, rien ne change.



© MICHEL DIAOUI

◆ **TER.** La nouvelle grille d'horaires, mise en place depuis début décembre par la SNCF, mécontente un certain nombre d'usagers. “Avec la mise en service de la liaison Paris-Genève, près de 40% des horaires des TER ont été bouleversés, surtout dans l'est de la Région”, explique Gabriel Exbrayat, le président de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports en Rhône-Alpes. “Beaucoup d'horaires ont changé, des trains ont été remplacés par des autocars, des arrêts ne sont plus desservis... Ce que tous ces technocrates n'ont pas compris, c'est que pour les usagers, un simple retard de 10 minutes peut être une véritable galère”, conclut-il. Alors que du côté de la SNCF, on affirme que lorsqu'il y a seulement dix ou vingt personnes dans un train de 150 places, il est normal d'envisager un mode de transport plus adapté...